

**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

**Journée de Concertation
des programmes européens 21-27**

30 septembre 2020

Groupe de Travail « Procédures »



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Ordre du jour

- Actualités
- Propositions réglementaires
- Bilan de la programmation 2014 – 2020
Retour sur le questionnaire Partenaires et échanges



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

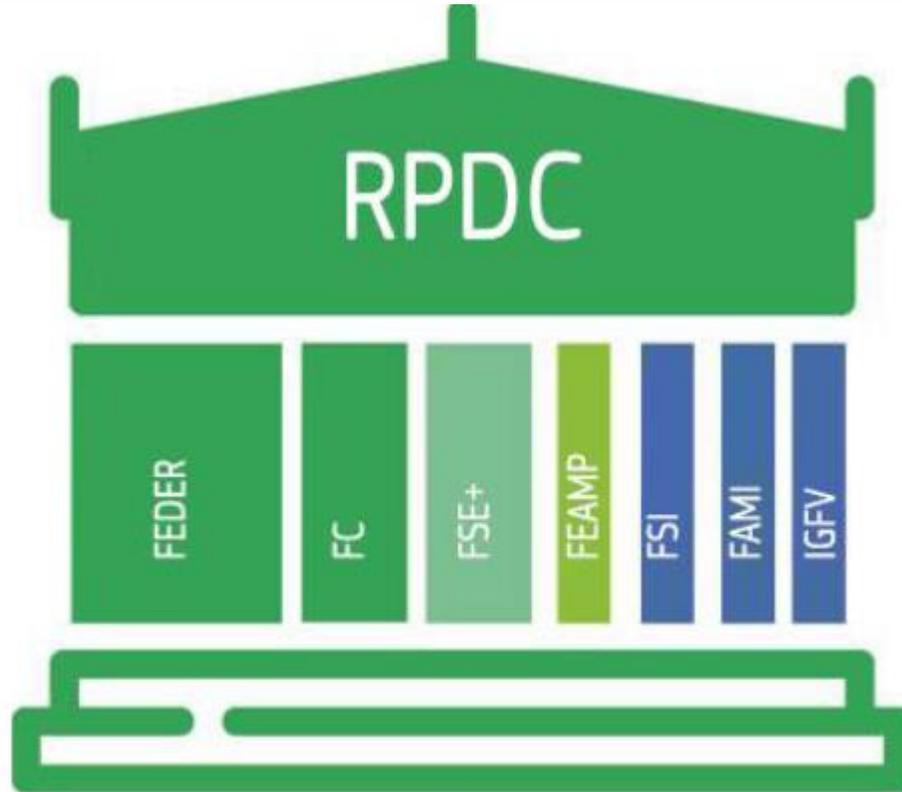
Actualités



Les propositions réglementaires



Le futur cadre réglementaire



7 fonds

1 règlement commun (RPDC)

1 règlement par fonds

(FEDER/FC, FSE+, FEAMP,...)

4 fonds en gestion partagée

3 fonds en gestion indirecte



Les simplifications proposées par la CE/ce qui est nouveau

Gouvernance de l'UE :
Liaison plus étroite
avec le **semestre
européen**

Réallocation entre axe
plus simple : jusqu'à
5% d'une priorité sans
décision de la CE

Remboursement de
l'assistance technique
sur base forfaitaire : 2,5%
sur le FEDER / 4% sur le
FSE

Utilisation accrue des
Instruments Financiers
Remontée régulière des
indicateurs

N+2 => N+3 (Accord de
Juillet 2020)

Période de **conservation
des documents** plus claire
pour les bénéficiaires

- 5 ans à compter de la fin de
l'année où l'AG paye le solde au
bénéficiaire



Les simplifications proposées par la CE/ce qui est nouveau

Élargissement de l'application des OCS

Recours obligatoire à une OCS pour les **opérations dont CT < 200 000€** (hors projets soumis à aide d'Etat)

Nouveaux taux

Éligibilité de la TVA

TVA éligible pour les projets de moins de 5 millions d'euros sans vérification de la récupérabilité

FSE + : moins d'indicateurs communs (de 44 à 23) + reporting/collecte facilitée

FSE+ : achat de mobilier ; d'équipement et de véhicules éligibles si achat nécessaire pour réaliser l'objectif de l'opération, ou si complètement amortis ou si achat de ces biens représente l'option la plus économique



Les simplifications proposées par la CE/ce que l'on ne ferait plus

Suppression des règles relatives aux **grands projets**

Suppression des règles relatives au calcul des **recettes** (sauf si le calcul des recettes est prévu par un régime d'aides)

Audits plus proportionnés

Limite du nombre de dossiers audités

Réduction du nombre de vérifications:

Vérifications de service fait fondées sur le **risque** plutôt que sur l'exhaustivité

Audits simplifiés pour les programmes dont le fonctionnement est jugé correct (PO à faible taux d'erreur)

Suppression de l'Autorité de certification



Bilan de la gestion de la programmation 2014-2020 : Retour sur le questionnaire Partenaires/Echanges



Bilan du questionnaire Partenaires : données générales

Ouvert du 8 avril au 4 mai 2020

Organisé en 3 parties :

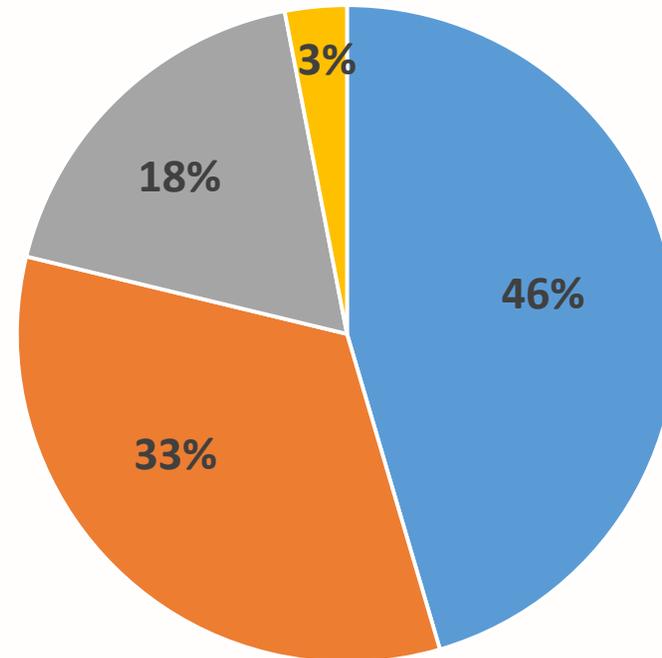
- Données générales (typologies des participants, structure bénéficiaire PO)
- Difficultés rencontrées (Règlementations, Outils, Procédures, Règles de gestion)
- Propositions :
 - Montage/durée des projets
 - Le recours aux options de coûts simplifiés
 - Les modalités de justification des dépenses
 - La vérification de la commande publique
 - L'application de la réglementation des aides d'Etat
 - Les modalités de paiement de l'aide européenne
 - Autres propositions

Réponses : Collectivités territoriales, Etablissements publics, Associations, Entreprises.



Bilan du questionnaire Partenaires : données générales

Typologie des partenaires

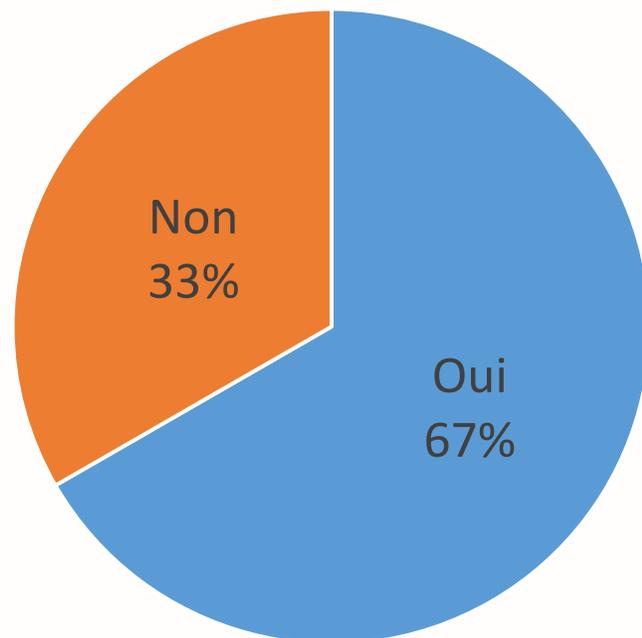


- Collectivité territoriale ou équivalent
- Autre établissement public
- Association
- Entreprise

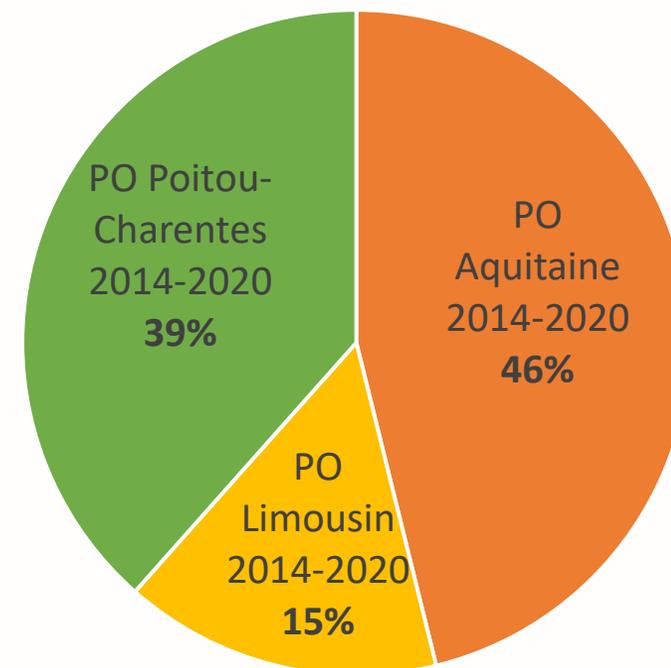


Bilan du questionnaire Partenaires : données générales

Structure bénéficiaire d'un PO
FEDER-FSE 2014-2020 ?



Au titre de quel programme ?



Bilan du questionnaire Partenaires : Difficultés rencontrées

Difficultés liées à la réglementation

- **Règlementation des Aides d'Etat :**
 - difficulté d'application pour les bénéficiaires publics (activités économiques).
 - Régimes des Aides d'Etat défavorables aux projets.
- **Exigences quant à la réglementation relative à la Commande Publique.**
- **Réglementation « trop complexe, illisible et inadaptée ».**
- **Règlementation évolutive en cours de programme**



Bilan du questionnaire Partenaires : Difficultés rencontrées

Difficultés liées aux Procédures

- **Délai d'instruction**/passage en Instance de Consultation.
- **Délai de réalisation de la VSF et du paiement**
- Une **charge administrative** complexe, excessive et lourde => peu adaptées pour les porteurs de petits projets
- Complexité des **pièces administratives** à fournir
- Manque d'association du **partenariat technique**



Bilan du questionnaire Partenaires : Difficultés rencontrées

Difficultés liées aux Règles de gestion

- Attente des **cofinancements** pour programmer
- Impact : **décalage de trésorerie** important
- Complexité de la **justification des dépenses** (pièces MP, dépenses de fonctionnement)
- **Règles d'éligibilité** peu claires et contradictoires
- Obligation d'avoir les marchés signés sans garantie de la subvention (Feader).



Bilan du questionnaire Partenaires : Difficultés rencontrées

Autres difficultés soulevées

- Difficulté d'utilisation de l'outil informatique MDNA.
- Difficulté liée aux programmes : **typologies d'actions** peu adaptées au terrain.



Bilan du questionnaire Partenaires : Bonnes pratiques valorisables

- Application des options de coûts simplifiés
- Qualité des échanges avec l'autorité de gestion
- Dématérialisation
- Amélioration des pratiques des bénéficiaires
- Communication des fonds européens
- Sélection transparente des opérations



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Montage et la
durée des projets

Recours aux
options de coûts
simplifiés

Modalités de
justification des
dépenses

Vérification de la
commande
publique

Réglementation
des aides d'Etat

Modalités de
paiement de l'aide
européenne

Autres
propositions



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Montage et durée du projet

- **Engagement des co-financeurs** vérifié après la programmation (1^{ère} demande de paiement ; vérification sur base déclaratif).
- **Pluri-annualité** des projets (FEDER/cofinancements)
- Augmentation des **avances**
- **Stabilité des règles**
- **Montage Chef de file**



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Recours aux options de coûts simplifiés

- Utilisation des OCS dès que possible
- Eviter la multiplication des pièces justificatives (prestations externes/ dépenses directes de fonctionnement)
- Taux forfaitaire/montant forfaitaire à adapter aux réalités de chaque structure



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Modalités de justification des dépenses

- Assouplissement des modalités de justifications des dépenses
- Privilégier les **contrôles ciblés ou aléatoires** plutôt que systématiques/**Echantillonnage** lors des contrôles
- **ERD** dûment contrôlé et certifié par le Comptable Public
- Ne pas envoyer toutes les **pièces MP**
- Poursuite de la **dématérialisation**



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Vérification de la Commande publique

- Se concentrer sur les **pièces clés**.
- Contrôle MP en amont des ICP (cf. contrôle de légalité).
- **Check list** selon type de structure (éviter demandes au fil de l'eau).
- **Formulaire** stable/Mise à jour régulière des formulaires en lien avec la réglementation.
- **Notice/rappel des règles de la CP** et des risques encourus en cas de contrôle et de non respect (Visa/signature du porteur).
- **Sensibilisation** des porteurs de projets



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Réglementation des Aides d'Etat

- Difficulté dans la **définition** du régime d'aide applicable au projet
- Exigences des régimes **proportionnées aux types d'opérations** aidées.
- **Harmonisation** application régime d'aide entre PO/interfonds
- **Formations/sensibilisation** des porteurs
- **Notice** stable accessible par typologie de projets
- **Ne pas changer les règles** en cours de programmation



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Modalités de paiement de l'aide européenne

- Généralisation d'un **système d'avance**.
- **Réduction des délais de paiement** /délai des 90 jours maîtrisés et respectés.
- Fonctionner sur du déclaratif pour le **versement des co-financeurs**



Bilan du questionnaire Partenaires : Propositions

Autres propositions

- Garder les **financements européens pour les gros projets** du fait de la lourdeur de l'instruction et trouver d'autres sources de financement plus simples pour les petits projets.
- Supprimer le **sur-contrôle des projets** (« double contrôle AG/CICC ») / Meilleure hiérarchisation des opérations de contrôle entre GAL, AG et l'ASP.
- Expliciter les **attentes en terme de reporting** en amont du démarrage du projet (outils de suivi pour suivi frais kilométriques, template de feuille de temps, ...).
- **Guides de porteurs** de projet exhaustifs, actualisés



Merci de votre attention



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*